



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/44/6/Corr.1
10 novembre 2004

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-quatrième réunion
Prague, 29 novembre – 3 décembre 2004

Corrigendum

**SITUATION/PERSPECTIVES DE CONFORMITÉ AUX MESURES DE
RÉGLEMENTATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL DANS LES PAYS VISÉS À
L'ARTICLE 5 (SUITE DONNÉE À LA DÉCISION 43/4)**

Ce rectificatif est émis afin de :

- **Ajouter** le paragraphe 8(bis) suivant :

8(bis). Aucune donnée n'est disponible pour les pays suivants qui ont récemment ratifié le Protocole de Montréal : îles Cook, Nauru et Nioué.
- Au paragraphe 17, **remplacer** le chiffre « 47 » **par** « 46 ».
- Au paragraphe 18, **remplacer** « Trente-sept » **par** « Trente-huit » dans la première phrase et **ajouter** le pays « Pakistan » entre « Nigeria » et « Palaos ».
- Au paragraphe 44, **remplacer** le chiffre « Vingt-trois » **par** « Vingt-deux », **supprimer** le pays « Cuba » dans la troisième phrase et **ajouter** le pays « Cuba » dans la dernière phrase, entre « Chine » et « Équateur ».
- Au paragraphe 49, alinéa b), **remplacer** « Un » par « Deux » et **ajouter** « Botswana et » avant « Ouganda » dans la dernière phrase.
- Au paragraphe 50, **supprimer** « Cinq pays (Bosnie-Herzégovine, Côte d'Ivoire, Guatemala, Honduras et Liban) » dans la première phrase.

- **Remplacer** le paragraphe 51 par ce qui suit :

51. Onze pays pourraient avoir besoin de mesures supplémentaires pour respecter la réduction de 20 pour cent d'ici 2005. Deux de ces pays ont signé un accord d'élimination complète (Botswana et Ouganda). Trois pays possèdent un projet d'élimination partielle du bromure de méthyle : Congo, République démocratique du Congo et Honduras. Deux des pays sans accord d'élimination complète (Philippines et Thaïlande) font l'objet de projets dans les plans d'activités de 2004 présentés à la 44^e réunion du Comité exécutif.

- Dans le tableau qui suit le paragraphe 121, **remplacer** la rangée titre et les notes par ce qui suit :

Pays*	Montant net approuvé **	Montant net décaissé **	Élimination approuvée	Quantité PAO éliminée	Nombre de projets approuvés
-------	-------------------------	-------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------------

* Ne comprend pas les fonds pour les projets régionaux

** Comprend les coûts d'appui aux agences

Annexe VI

- Au paragraphe 9, **remplacer** la décision « XV/31 » **par** « XV/29 » dans la première phrase.
- Au paragraphe 44, **remplacer** l'année « 2003 » **par** l'année « 2002 » dans la dernière phrase.
- Au paragraphe 45, **ajouter** « 2002 et » avant « 2003 » afin de lire « consommation de 2002 et 2003 » dans la dernière phrase.
- Au paragraphe 80, **ajouter** « à la 33^e réunion du Comité d'application » à la fin du paragraphe.

